

# Chauffer son intérieur en toute sécurité : les réflexes vitaux

---

## Maintenance et installation préventive

- Faire réaliser un entretien annuel complet par un professionnel qualifié (certifié RGE ou Qualibat) avant la période de chauffe.
- Faire ramoner les conduits de fumée (cheminées, inserts, poêles) chaque année par un professionnel.
- Installer un détecteur de monoxyde de carbone conforme à la norme NF EN 50291 à proximité des appareils.
- Utiliser exclusivement le combustible recommandé par le fabricant pour les poêles à pétrole.
- Stocker les bidons de combustible dans un endroit frais, ventilé et hors de portée des enfants.
- Placer les appareils de chauffage loin des rideaux, meubles et tout matériau inflammable.

## Règles d'utilisation et ventilation

- Ne jamais utiliser un chauffage d'appoint à combustion (poêle à pétrole, brasero, barbecue) en continu ou dans une pièce non ventilée.
- Maintenir les grilles de ventilation et les entrées/sorties d'air propres et dégagées en permanence.
- Aérer quotidiennement le logement pendant au moins 10 minutes, même en hiver, pour renouveler l'air.
- Ne jamais utiliser une cuisinière ou un four à gaz comme moyen de chauffage d'appoint.

## Procédure d'urgence en cas de danger

- En cas de symptômes (maux de tête, nausées, fatigue), sortir immédiatement du logement.
- Ouvrir les fenêtres et les portes pour ventiler l'espace.
- Arrêter l'appareil de chauffage dès que possible.
- Appeler les secours sans attendre.